Au fil de l'Yonne

Serbonnes

Cela s'est passé à Serbonnes

N° 42

ETE 2018

Le mot du Maire

Quelques nouvelles de Serbonnes :

- L'école : la pose de barrières de sécurité a été réalisée par nos agents pendant les vacances de printemps.

- L'accessibilité à la salle des fêtes : les travaux seront réalisés pendant une période de vacances scolaires. Le coût de ceux-ci s'élève à 8 129,65 euros HT. Les subventions demandées sont de 5 690,75 euros soit un autofinancement de 2 438,90 euros.

- La modernisation des équipements est poursuivie avec le remplacement de la tondeuse « HONDA », l'achat d'une perche élagueuse et divers équipements d'atelier dont un perforateur et une scie circulaire. Le travail demandé aux agents étant de plus en plus technique, nous ne pouvons pas ignorer leurs besoins.

- Le fonctionnement n'est pas oublié non plus puisque sont prévus les peintures routières, l'élagage des thuyas au cimetière ainsi qu'une amélioration de la signalisation « Rue de l'Yonne ». Le fleurissement du massif sur la place est reconduit. L'élagage des tilleuls est envisagé mais sur 2 exercices comptables à savoir une moitié fin 2018 et l'autre début 2019 dans un souci de répartition des dépenses tout en évitant les différences de coupe.

RAPPEL :

- L'incinération de végétaux est interdite entre le 1er avril et le 30 septembre. En hiver, il existe une tolérance mais la gendarmerie est vigilante car cela est en vérité interdit toute l'année.

- Evitez de tondre le dimanche après-midi et les jours fériés, vos voisins ont également besoin de repos.

- Les haies et branches qui débordent sur la voie publique doivent être élaguées par vos soins.

Ces quelques remarques de bon sens vous sont présentées plus finement dans les pages suivantes ainsi que le budget qui a été voté en équilibre mais avec des ressources stagnantes et des besoins croissants.

Pour toutes autres remarques, je suis à votre disposition principalement sur rendez-vous de 9 heures à 11 heures le samedi matin sauf imprévu.

Enfin et pour conclure, je vous souhaite un bel été et d'agréables vacances en famille ou entre amis.

Le Maire Philippe GOURLIN

INFORMATION DE DERNIERE MINUTE : le Docteur MAHE, qui assure déjà une journée de consultations par semaine dans nos locaux à Serbonnes, envisage à compter d'octobre 2018 de consulter une demi-journée supplémentaire.

Légende couverture :

Rénovation, mise en accessibilité et construction d'un local des intervenants à l'école primaire 'Les Jardins d'Amandine'

Ouverture d'une cantine et d'une garderie depuis la rentrée scolaire de septembre 2017

Pose de grilles de sécurité à l'école primaire 'Les Jardins d'Amandine' par nos employés communaux

Installation d'une boîte à livres

Sommaire

	Pages
La vie à Serbonnes	3 à 6
Présentation du budget 2018	7 à 10
Le recensement de la population à Serbonnes	11 à 12
Boîte à livres	13
Le coin des associations	14 à 15
Historiquement vôtre	16 à 24
Loisirs et nature	25 à 26
Evasion culturelle	27 à 30
Informations pratiques	31
Mots fléchés	32
Recette de cuisine	33
Etat civil	34
Informations horaires Mairie/Point Poste/Messes	35

LA VIE A SERBONNES

<u>Manifestations et cérémonies passées</u> :

TRIPTYQUE ECOLE DE SERBONNES ''*L'instant de le dire*''…

Le vendredi 15 décembre 2017 : marché de Noël

Comme la caverne d'Ali Baba une veille de Noël, le hall de l'école a pris la forme. De nombreuses réalisations à accrocher ou à poser sur une table un soir de fête ont permis à chacune des familles de se faire plaisir. Les pâtissières, les tricoteuses, les bricoleuses et les artistes s'en sont donné à cœur joie. Pour les enfants, la féérie continuait puisque le « le Docteur Otto et mister maths » devaient déployer leur spectacle de magie le 18 décembre à la salle des fêtes.

Le vendredi 6 avril 2018 : « jour 100 »

Opération consistant à compter les jours de classe jusqu'au 100ème, ce, à partir de la rentrée, des rituels ont été mis en place dans la classe de CE1-CE2. C'est ainsi qu'à la veille des vacances de Pâques, les parents conviés sont venus célébrer ce 100ème jour qui s'est soldé par une exposition d'œuvres collectives et collection d'œuvres personnelles (timbres, cartes…), ceci autour d'un goûter.

Classe de Marion Jacquemard CE1-CE2

Le vendredi 27 avril 2018 : salon des dessins d'enfants

80 classes environ ont participé

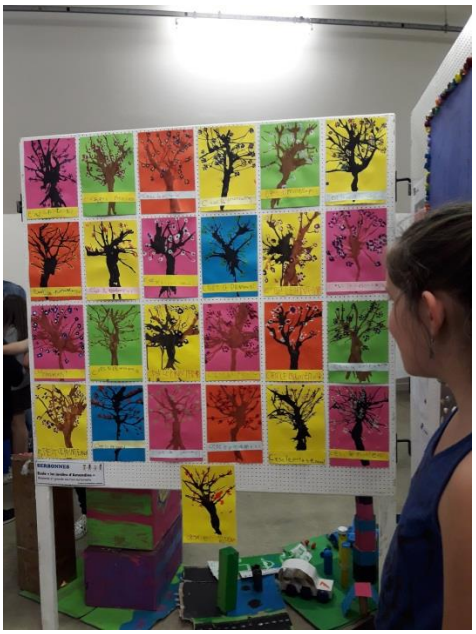

Le printemps vu par l'école de Serbonnes

Le 4ème salon des dessins d'enfants s'est tenu cette année du 27 avril au 2 mai à Villiers-Bonneux, commune de Perceneige. Toujours très apprécié, celui-ci a été visité par de nombreuses classes, histoire de conjuguer la sortie avec une recherche pédagogique artistique de la part des écoliers. Moment ludique et enchanteur, de par la diversité de ses sujets et leurs conceptions, cette exposition organisée par la C.C.Y.N. reste incontournable.

Le samedi 13 janvier 2018 : vœux du maire

Les Serbonnois ont été conviés à la traditionnelle cérémonie des vœux du maire qui a pu dresser un bilan des réalisations de l'année passée et évoquer le futur de la commune.

Un verre de l'amitié accompagné de la galette des rois a ensuite été servi aux personnes présentes.

Le samedi 3 février 2018 : porte ouverte école primaire

Les travaux de rénovation et de mise en accessibilité de l'école communale « Les Jardins d'Amandine » étant terminés, une porte ouverte a été organisée pour présenter le résultat final aux habitants de Serbonnes.
A cette occasion, les Serbonnois ont pu apprécier le déroulement des travaux grâce à une petite exposition retraçant les différentes étapes.

Le lundi 2 avril 2018 : chasse aux œufs de Pâques

Une cinquantaine d'enfants, toutes classes confondues, se sont activés à rechercher ces fameux œufs, cette fois-ci dans l'enceinte de l'école.

Disséminés de toute part, les nombreux sujets chocolatés ont fait l'objet de trouvailles joyeuses et permis d'oublier le froid bien présent cette année.

Le dimanche 8 avril 2018 : vide-greniers

Le Comité des fêtes de Serbonnes a organisé son traditionnel vide-greniers autour de la place du village. Plus d'une centaine d'exposants ayant bravé la pluie soutenue du petit matin sont venus installer leur stand. Le soleil étant revenu tout au long de la journée, les visiteurs se sont déplacés en nombre pour la joie des organisateurs et vendeurs. A cette occasion, des voitures anciennes ont été également exposées par « Les Guimbardes Icaunaises »

Le mardi 8 mai 2018 : cérémonie de commémoration de l'Armistice de la 2ème guerre mondiale

C'est par une belle journée ensoleillée que la cérémonie de commémoration de la fin de la 2ème guerre mondiale s'est déroulée. Après le dépôt d'une gerbe, le texte de la secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées a été lu par le Maire accompagné d'un adolescent de Serbonnes. Toutes les personnes présentes ont ensuite été conviées au vin d'honneur offert par la Municipalité à la Salle des Fêtes.

<u>Manifestations et cérémonies à venir</u>

Le samedi 30 juin 2018 à 11 h 00 : ouverture de la Boîte à livres face au café dans l'ex-abribus
Le vendredi 13 juillet 2018 : repas organisé par le Comité des Fêtes avec soirée dansante, retraite aux flambeaux organisée par la Municipalité
Le samedi 14 juillet 2018 : remise d'une gerbe aux monuments aux morts par la Municipalité suivie d'animations sur la place
Le dimanche 9 septembre 2018 : vide-greniers organisé par le Comité des Fêtes
Le samedi 15 septembre 2018 : concert Rallye Trompes Saint Loup et Anne-Sophie Vogel à la cornemuse à l'Eglise à partir de 20 heures
Le dimanche 7 octobre 2018 : après-midi loto organisé par le Comité des Fêtes
Le dimanche 11 novembre 2017 : cérémonie de l'Armistice de la 1ère guerre mondiale
Décembre 2018 : concours de maisons décorées organisé par le Comité des Fêtes

PRESENTATION DU BUDGET 2018 DE VOTRE COMMUNE

Le Conseil Municipal a souhaité qu'un débat puisse s'instaurer au niveau de la Commission des Finances et du conseil afin de fixer des objectifs clairs sur l'évolution de la fiscalité locale.
Dans sa séance du 31 mars 2018, le Conseil Municipal unanime a retenu l'option fixant à 1%/an la progression de la fiscalité locale pour la période de 2018 à 2020.
Avec cette décision, les élus (es) ont voulu que la population puisse s'inscrire dans cette démarche qui fixe clairement les objectifs et qui évite les augmentations brutales comme ce fut le cas en 2016 (+4%).
Sans désengagement continu de l'Etat et sans accroissement de la participation financière aux structures extérieures (C.C.Y.N-SIVOM-S.I.V.O.S-SIVU), le Conseil Municipal respectera ses engagements.

Après l'approbation du compte administratif ainsi que du compte de gestion 2017, les décisions ci-dessous concernant le budget général et le budget investissement ont été prises à l'unanimité du Conseil Municipal dans sa **séance du 31 mars 2018.**

RESULTATS DEFINITIFS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 (CA)

CA COMMUNE :

Excédent de fonctionnement : 65 570,18 €
Excédent d'investissement : 842,01 €

CA ASSAINISSEMENT :

Excédent d'exploitation : 269 520,67 €
Déficit d'investissement : 16 440,86 €

Budget principal (investissement + fonctionnement)

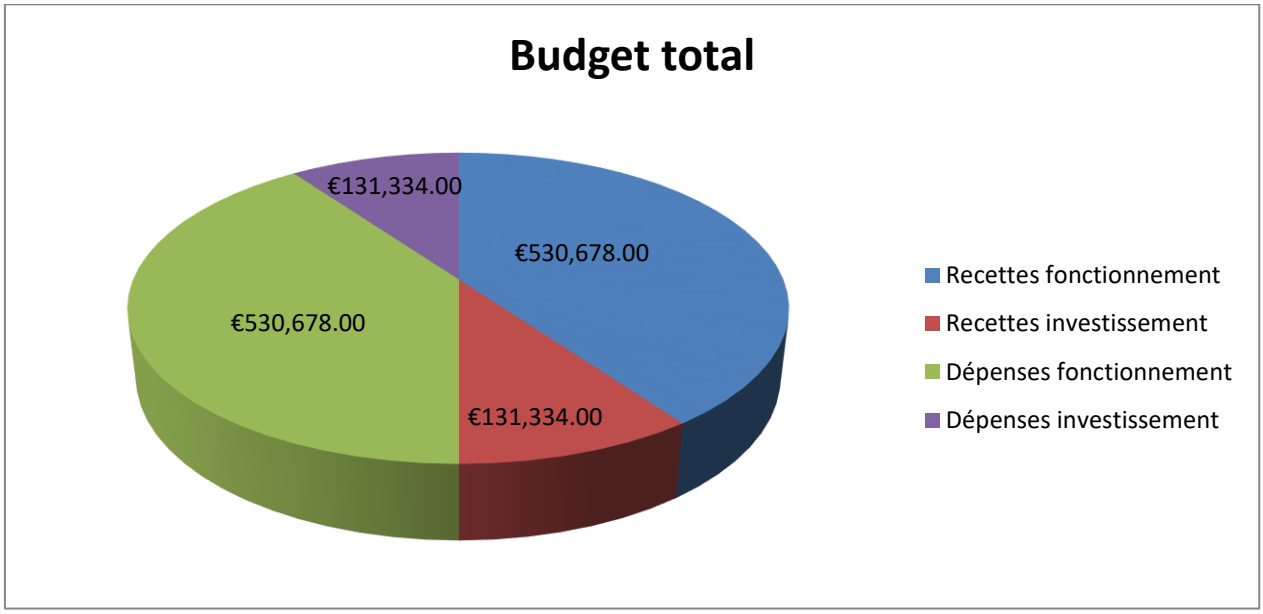

Détail des recettes (investissement + fonctionnement)

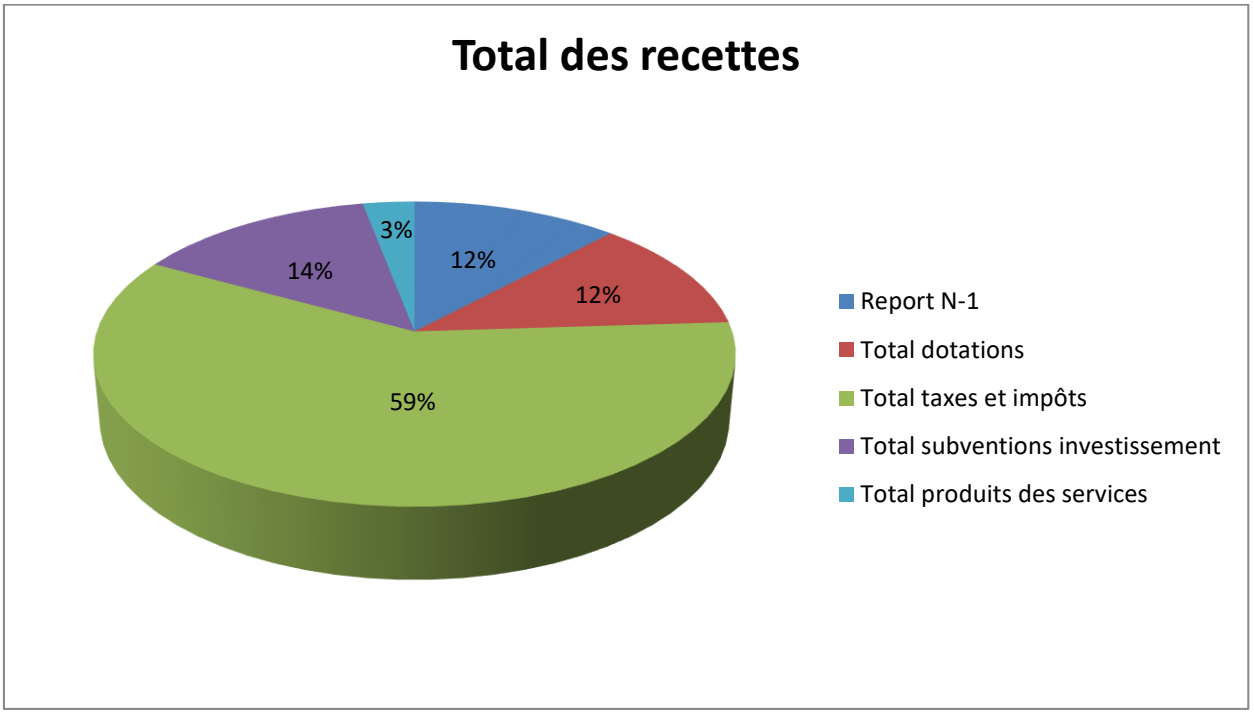

Détail des dépenses (investissement + fonctionnement)

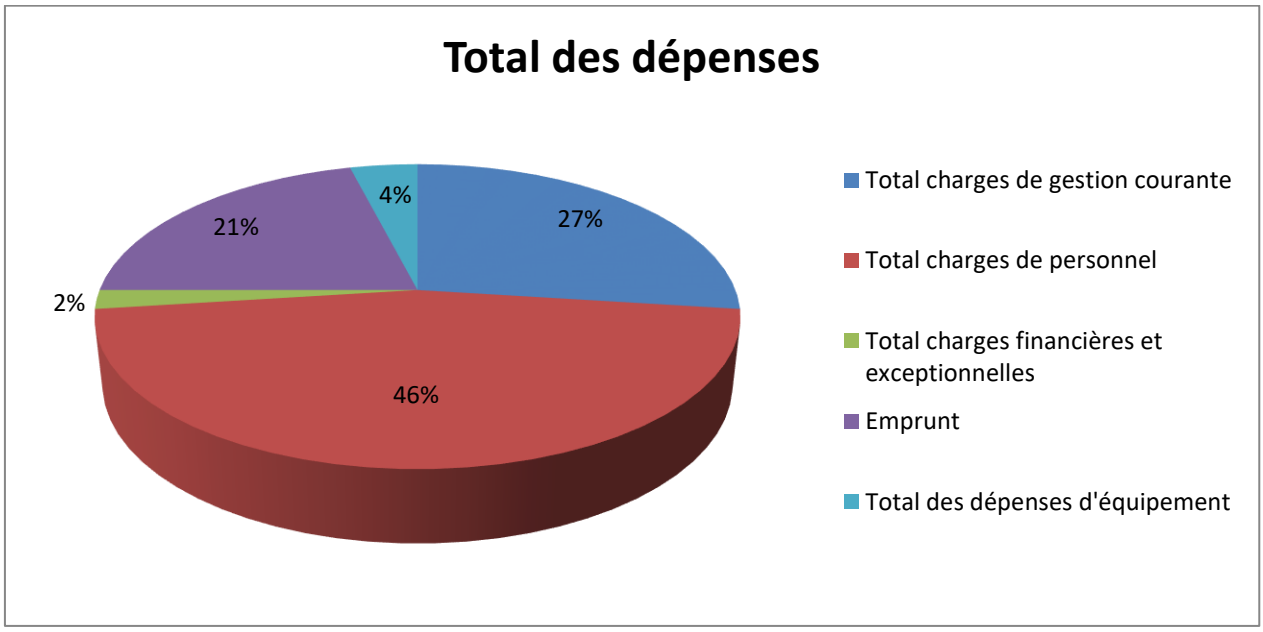

BUDGET ASSAINISSEMENT (recettes + dépenses) 2018

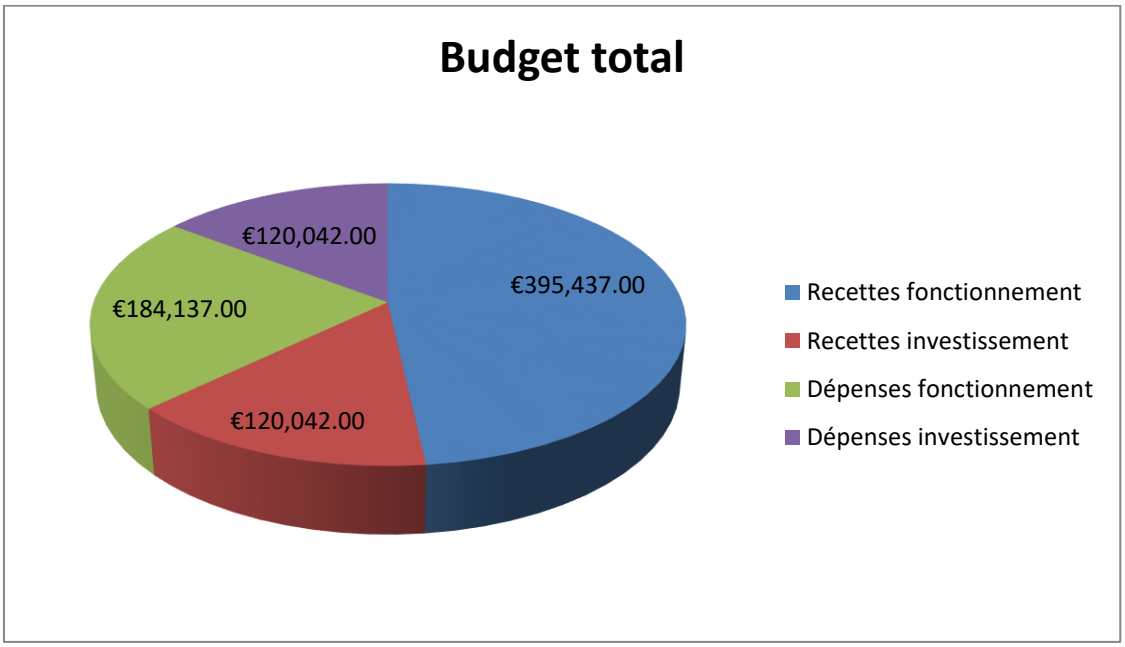

Le budget de l'assainissement a été voté en excédent de 269 520, 67€ en fonctionnement et un déficit de 16 440,86 € en investissement (compensé par un virement de la section de fonctionnement).

Taux des différentes taxes et impôts payés par les contribuables

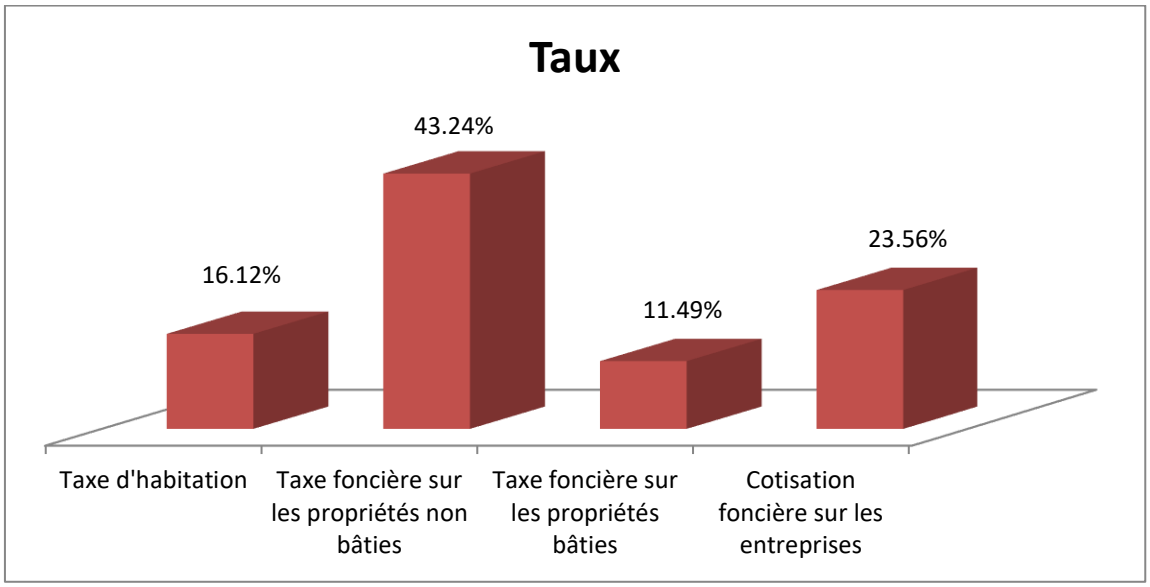

Evolution de la dotation globale de fonctionnement sur les 5 dernières années

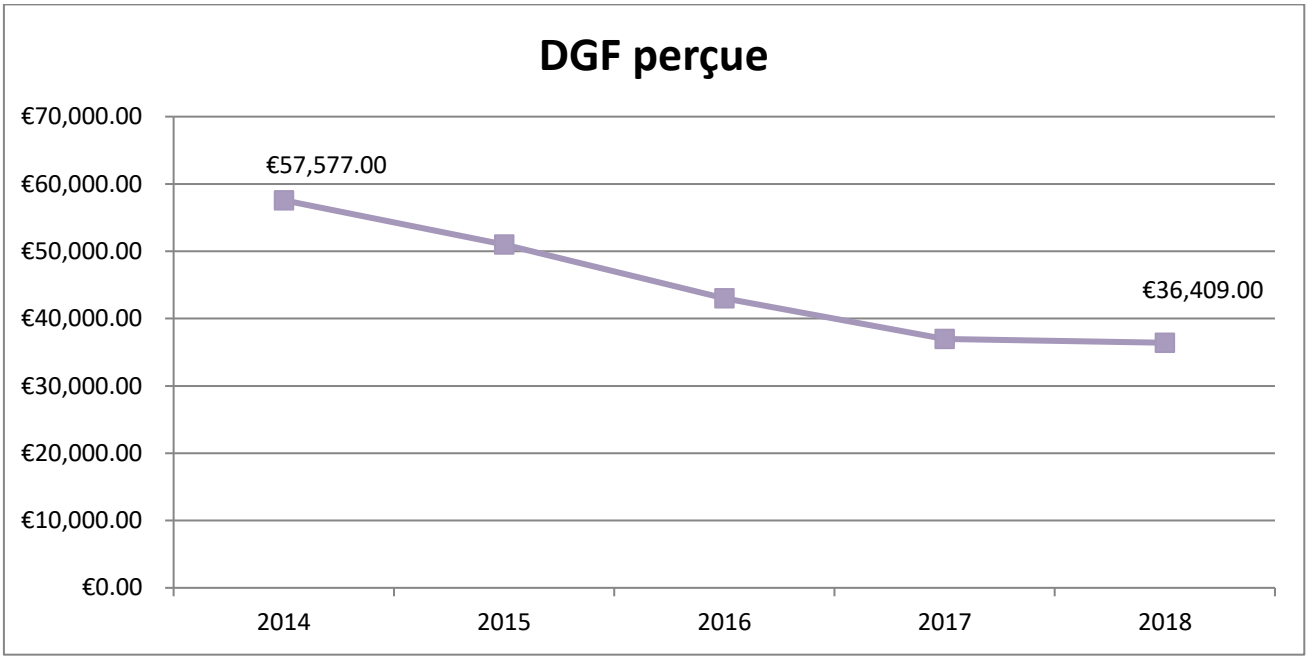

Contribution de la commune à des structures extérieures : 55 000 €.

- **CCYN**, communauté de communes Yonne nord : établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre. Depuis la création du service mutualisé, l'instruction des permis de construire, déclaration préalable et certificats d'urbanisme est facturée en moyenne 8500€.

- **SIVOS**, syndicat intercommunal à vocation scolaire a débuté son activité en janvier 1978. Il gère le fonctionnement du regroupement pédagogique (Transport scolaire – ATSEM – Fournitures scolaires).

- **SIVOM**, syndicat intercommunal à vocation multiple, son rayonnement est cantonal et ses missions sont d'assurer :
  - l'entretien de la maison de retraite dont il est propriétaire ;
  - la gestion de la station d'épuration de Vinneuf ;
  - la gestion du gymnase de Sergines, dont il est également propriétaire.

- **SIVU**, syndicat intercommunal à vocation unique : sa mission est d'assurer la gestion de la fourrière du sénonais dont Serbonnes est adhérente.

Subventions accordées aux associations : 6 200 €

Caisse des écoles	Vivre solidaire	Restos du cœur
CCAS	MFR de GRON	Apéis association
Comité des fêtes		

dont 1 600 € à titre exceptionnel à la coopérative scolaire suite à la prise en charge par l'assurance de la commune du vol de l'ordinateur et du vidéo-projecteur.

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION A SERBONNES

Du 17 janvier au 18 février 2018, deux agents recenseurs ont sillonné les rues de Serbonnes. Sous le contrôle d'une superviseuse de l'INSEE, du coordonnateur et de la secrétaire de mairie, Karine et Anaïs ont effectué un travail remarquable. Félicitations à elles.

Quelques chiffres issus du recensement dans notre commune :

Nombre d'habitations : 335 adresses
Nombre de logements collectifs : 8 adresses

Dont :

- Nombre de résidences principales : 248
- Nombre de résidences secondaires : 90
- Logements considérés vacants : 28

Le travail de recensement a permis de visiter 367 logements sur un total de 383 logements d'habitation.

Le nombre de bulletins collectés (1 par personne composant le foyer) s'est élevé à 615.

La population de Serbonnes a fait preuve d'un grand civisme, en prenant ce recensement très au sérieux. 399 bulletins individuels et 148 feuilles de logement ont été remplis de façon dématérialisée, via internet.

UN PEU D'HISTOIRE SUR L'ORIGINE DU RECENSEMENT

Le recensement, du latin « *recensere* » désigne l'action de :

- Passer en revue
- Vérifier
- Se compter
- Lister
- Evaluer

Diverses actions de dénombrements de la population ont été réalisées en France avant 1328, période où les premiers recensements ont vu le jour. L'ensemble du territoire n'était pas entièrement concerné mais cela permettait cependant une évaluation de l'évolution de la population.

Le premier véritable recensement de la population sur un territoire limité a été réalisé en 1676 par Vauban sur la commune de Valenciennes dont il était le gouverneur.

Le premier recensement national aurait été réalisé par Louis Phélypeaux en 1694, il occupait alors les fonctions de contrôleur général des finances, secrétaire d'Etat à la marine et secrétaire à la maison du roi.

A partir de 1801, l'organisation du recensement de la population est de la responsabilité de Lucien Bonaparte, législateur et frère de l'empereur, et Jean-Antoine Chaptal, ministre de l'intérieur sous Napoléon 1er. Il est poursuivi sous cette forme jusqu'en 1946. Le recensement est alors organisé tous les 5 ans.

Depuis 1999, l'organisation du recensement est placée sous la tutelle de l'**I**nstitut **N**ational de la **S**tatistique et des **E**tudes **E**conomiques.

Le recensement permet de mieux connaître la variation des populations, des logements, le tissu social et économique, etc. Il est un élément indispensable pour l'organisation des élections municipales (nombre de conseillers pour le nombre d'habitants), l'élaboration des budgets des communes, la fiscalité locale et le calcul de la **D**otation **G**lobale de **F**onctionnement attribuée aux communes par l'État.

EVOLUTION DE LA POPULATION SERBONNOISE DU XIXe au XXIe SIECLE

1846 → **269** habitants
2010 → **557** habitants
2015 → **573** habitants

Le comptage final pour 2018, nous rapproche des 600 habitants ; objectif souhaité par les élus et correspondant aux infrastructures en place dans notre communes (école, assainissement, réseau électrique, plan local d'urbanisme, salle des fêtes, etc.).

Henry Bonamy
1er Adjoint

BOITE A LIVRES

La parution n° 41 « *Au fil de l'Yonne* » vous a informés de la mise en place de la boite à livres.

Après avoir recueilli de nombreux avis et obtenu l'aval du Conseil Municipal, un consensus a permis de retenir le lieu d'implantation de la boite à livres.

- Le local : **l'abri BUS**, rue du M[al] Leclerc (face au café) ;
- La boite : **Un LUTRIN**, meuble offert à la commune et destiné à recevoir les livres ;
- La réalisation : **Maitres d'œuvre** - Mrs Lhomme, Gonguet, Flahaut, Hermier ; des conseillers municipaux bénévoles, avec l'appui des ouvriers d'entretien.

Le pari qu'il fallait gagner était d'utiliser ce local, tout en préservant l'activité temporaire mais au combien nécessaire, des très nombreuses hirondelles qui depuis des décennies ont élu domicile et construit leurs nids sur les poutres de l'abri bus.

L'ingéniosité des maitres d'œuvres a permis de trouver un compromis où hirondelles et utilisateurs de la boite à livres pourront cohabiter en toute quiétude.

Chacun pourra très bientôt découvrir, utiliser ce local, tout en respectant ses « habitantes » et ses adeptes de la lecture.

Qu'est-ce qu'un lutrin ?

Meuble sur pied, placé à l'origine dans le chœur des églises pour poser les gros livres de chant liturgique, ouverts. Utilisé par les moines médiévaux, le lutrin est l'ancêtre du pupitre.

Au travers de ce lutrin, nous souhaitons permettre aux Serbonnoises et Serbonnois de partager, déposer, emprunter, lire et rapporter les livres qu'ils ont aimés.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

La Caisse des Ecoles

La Caisse des Écoles de SERBONNES tenait à remercier tous les parents, grands-parents, familles de nos p'tits loups Serbonnois et personnes s'étant arrêtés sur notre stand lors de la brocante de Serbonnes.

Chaque achat, qui a été effectué ce jour, va nous permettre d'offrir à nos écoliers de Serbonnes davantage de cadeaux de fin d'année et d'aider à financer le spectacle au cours de l'année.

Un GRAND MERCI à vous tous pour votre soutien.

Le Comité des Fêtes

En ce qui concerne le vide-greniers du 8 avril 2018, voici quelques chiffres : nous avons eu 137 exposants avec pas moins de 921 mètres linéaires d'expositions au total de bric et broc. Nous avons passé près de 300 kg de pommes de terre en frite fraîche ce jour-là et ce grâce à une petite vingtaine de bénévoles. Encore un grand merci à eux. Une très grande et bonne surprise pour nous car, étant donné qu'il y avait d'autres brocantes aux alentours, notamment à Villebougis qui est, à notre avis, la brocante la plus importante après nous bien sûr (☺) ; surprise dans le sens où nous ne nous attendions pas à avoir autant de monde. Les exposants étaient au RDV avec quelques désistements de dernière minute vu la petite giboulée que nous avons eue le matin vers 7 heures de mémoire mais au global un résultat très très satisfaisant avec de nombreux retours positifs et encourageants. Nous voulons remercier les exposants ainsi que tout Serbonnes pour cet évènement qui prend beaucoup d'ampleur et commence à avoir une réputation à quelques kilomètres à la ronde maintenant.

Prochain évènement le 23 juin : apéro-concert sur la place de l'Eglise ; un évènement que nous voulons marquer également au fer rouge si les résultats sont satisfaisants, avec comme groupe de musique « LE CALMIEN » groupe de pop rock composé de 9 personnes sur scène, près de 3 heures de concert avec musique pour tous les goûts. Nous espérons également avoir une bonne surprise. Restauration et boissons seront à disposition sur place.

Date des autres évènements dans l'année :

- Le 13 juillet : repas avec DJ à la salle des fêtes de Serbonnes
- Le 9 septembre : notre deuxième brocante de l'année
- Le 7 octobre l'après-midi : notre 2ème loto
- Et en décembre : concours de maisons de Noël décorées

Nous profitons aussi de cette occasion pour lancer une campagne de recrutement d'adhérents au sein de notre Comité des Fêtes de Serbonnes. Nous manquons de bénévoles lors de nos manifestations. Nous insistons sur le fait qu'être adhérent ne veut pas dire « OBLIGATION DE » ou « RESPONSABILITE », en tous cas pas chez nous. Nous recherchons seulement des personnes voulant s'investir dans la vie de ce Comité avec leurs disponibilités quand elles le souhaitent. L'adhérence au Comité est d'un montant de 1 euro symbolique. Les personnes désirant y rentrer peuvent nous contacter à cette adresse : cdfserbonnes@gmail.com

L'Avenir Serbonnois

Notre association de village, **Avenir Serbonnois**, après avoir arrêté les inscriptions fin avril, compte 250 personnes (adhérents, conjoints, enfants et pompiers confondus).

Si nous avons toujours nos fidèles, certains nous quittent, remplacés par des nouveaux arrivants, ce qui permet au bureau de faire fonctionner l'association et de proposer 44 heures de nage libre par mois sous la surveillance de maître-nageur.

Depuis le départ de Danielle VERGER lors de la dernière AG et très récemment de Benoit REMAUD, notre nouveau bureau est ainsi constitué :

Président : Gérard FLAHAUT, 06 77 40 25 65, habitant Serbonnes
Vice-Présidente : Stéphanie DENISOT, 06 88 49 52 12, habitant Serbonnes
Trésorier : Lucien BONILLA, 06 77 99 83 99, habitant Sergines
Trésorier Adjoint : Christophe HERNANDEZ, 03 86 96 33 01, habitant Michery
Secrétaire : Julie JOING, 06 16 32 03 97, habitant Serbonnes
Secrétaire Adjoint : Nathalie CHENU (référent pompier) 06 34 42 06 94, habitant Sergines
Relation avec les associations : Dominique BERDOU, 06 82 15 78 78, habitant Serbonnes
Remplaçante de Benoit REMAUD, Florence GIRARD, 06 63 14 03 94, habitant Michery

N'hésitez pas à leur demander tous renseignements concernant l'accès à la piscine de la CCAS de Serbonnes, ils sont aussi chargés de la vente de tickets (aux adhérents à jour de la cotisation).

Le Bureau

La Société de Chasse

Avec nos amis chasseurs de la section de Serbonnes, nous continuons à vous faire découvrir et mettre en valeur la qualité de nos chiens.

Voici Gazelle, un DRATARE âgé de 8 ans.

Le DRATARE appelé également Drahthaar est un chien d'arrêt à poil dur d'origine Allemande, ses mensurations varient de 57 à 68 centimètres, les femelles étant généralement plus petites. En France on dénombre près de 10 000 DRATARES réservés à la pratique de la chasse.

Composition du bureau de la section chasse de Serbonnes:

- Président : Rémi BOST
- Vice-Président : Pascal HERMIER
- Secrétaire/trésorier : Philippe AMANDRY
- Membres : Joël et Alain BOURGOIN ; Jean-Pierre ROUSSEAU.

Historiquement Vôtre

Si « Le PETIT VARENNES » m'était conté

Si **Marguerite de Bronze, si Marie-Cécile ou Catherine,** toutes dites **Dames de Brunel de Serbonnes,** avaient pu un instant survoler le château du Petit Varennes, assurément, elles en auraient apprécié l'étendue toujours généreuse des champs environnants, des vallons, des plaines mais aussi au lointain, la silhouette touffue du bosquet qui aujourd'hui s'offre à nous selon son angle, lors de chacun de nos déplacements.

Situé au fond de l'allée, il semble bien mystérieux. Il laisse deviner à la vue des passants sa silhouette stylée, masquée par quelques thuyas démesurés. Dès que l'on s'en approche, l'on comprend que **le petit Varennes** a une âme et renferme en lui-même une part importante de l'histoire de Serbonnes, certes, mais aussi de France.

Témoin et actrice de bien d'événements, c'est une tranche de cette épopée qui, si elle a déjà été relatée en d'autres temps, se remet en perspective afin qu'une mémoire soit maintenue et fasse peut-être que les lanternes du passé puissent éclairer celles de l'avenir.

Car l'avenir, c'est aujourd'hui ! Le château du Petit Varennes s'apprête à revêtir une fonction autre. C'est en se métamorphosant en un lieu de réception et d'exception qu'il va s'ouvrir désormais sur nous comme jamais il ne l'a fait…

Laissons revivre, à quelques deux siècles d'écart, trois générations d'hommes bien sûr mais aussi de femmes dont l'histoire va avec leur temps.

PARTANT DU 16ème SIECLE…

La Châtelaine Marguerite de Bronze de Brunel de Serbonnes

Le pays en cette fin de 15ème siècle est encore sous le coup de la dévastation pratiquée par les anglais dans tout le sénonais durant leur occupation. En 1432, la garnison anglaise de Montereau ira encore jusqu'à Nolon, pillant tous les villages sur sa route. Serbonnes qui n'en sera pas exempt, émergera de la

guerre avec son nouveau seigneur : Charles de Pontville…

Celui-ci semble avoir réuni dans ses mains tous les fiefs et châteaux de Serbonnes mais, faute d'héritier mâle, il dût partager son fief entre ses filles. Composé entre autres du « Grand Varennes » situé au bord de l'Yonne, c'est Jeanne, mariée à Julien de Tournebœuf qui le recevra en dot.

Pour ce qui est du « Petit Varennes », celui qui permettait de contrôler la route de Montereau, situé à la sortie nord du village, direction Courlon, c'est Perrine qui en héritera. Mariée déjà à Mathieu de Brunel seigneur de Grigny, aux alentours de 1515, ce dernier ajoutera à son nom le titre de Serbonnes et la fera devenir première châtelaine de ce nom.

Ainsi, depuis la bataille de Marignan, depuis le début du règne de François 1er, sans discontinuité, la famille de Brunel de Serbonnes occupera le Petit Varennes. Car Mathieu de Brunel (dit Mathieu I) et Perrine seront effectivement les premiers d'une lignée familiale toujours en possession de ce château à ce jour.

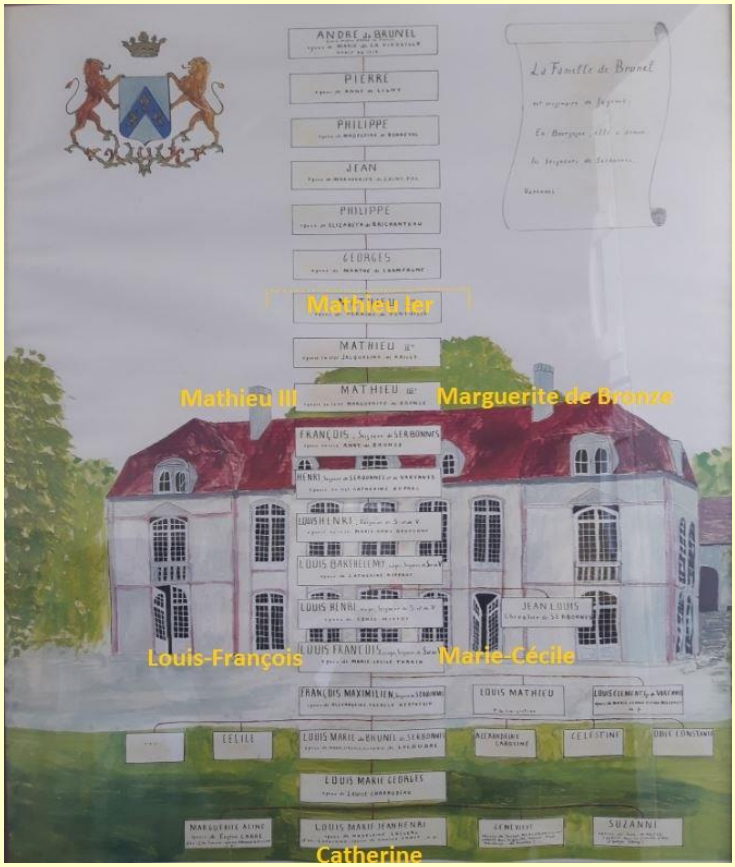

Mais celle qui fit la particularité de l'histoire et qui la changea, c'est **Marguerite de Bronze, Dame de Gravon,** mariée à Mathieu de Brunel de Serbonnes (dit Mathieu III). Petite fille par alliance de Perrine, elle obtint en 1575 le privilège d'ajouter sur les armes familiales trois fleurs de lys d'or, blason surmonté toutefois d'un chevron de sable (alias d'azur), ceci, à la suite d'une rencontre galante dans les environs de Bray-sur-Seine avec le roi Henri III. Des suites de ces rencontres, en découla probablement une descendance dont le chevron en témoigne les faits.

Il ne va pas sans dire que cette distinction à partir de ce jour a déclenché des conflits inexpiables et sanglants entre les deux branches familiales à savoir « Les Tournebœuf » du Grand Varennes et la famille de Brunel de Serbonnes, quant à leur légitimité seigneuriale respective. Le Parlement de Paris reconnaîtra l'égalité entre les deux fiefs en 1624. Ainsi, ces derniers deviendront distinctement les seigneurs en « partie » de Serbonnes.

Bien sûr, et l'histoire nous l'apprendra, tout ceci sur fond de convulsions religieuses ayant sévi durant les 50 dernières années, Sens étant le théâtre du premier grand massacre des protestants par les catholiques le 12 avril 1562. S'en continueront les déchirements entre les huguenots, pour ce qui nous concerne menés par Coligny pour le compte de Louis de Condé, seigneur de Vallery et le chef de la ligue catholique le Duc de Guise, nous amenant à cette date fatidique du 1er août 1589, correspondant au régicide du roi Henri III par Jacques Clément, religieux et natif de Serbonnes.

Placé au couvent des Dominicains rue Beaurepaire à Sens, devenu moine et envoyé faire de brillantes études à Paris, Jacques Clément, inscrit à jamais sur les registres des événements de l'histoire, dans ce contexte conflictuel, a pu être instrumentalisé et désigné par le prieur de la ligue catholique pour assassiner Henri III à Saint Cloud où le roi tenait le siège de Paris.
Mais Jacques Clément, comme le laisse apparaître le fruit de récentes recherches, eut aussi pu tout bonnement se venger, à la suite d'une grâce que le roi aurait accordée à un Seigneur de Serbonnes, Edmée Tournebœuf, pour avoir tué un Sieur Clément, fermier demeurant à Serbonnes, pouvant s'apparenter à son père…

Toujours est-il que dans cette situation troublante, il n'est pas à écarter que Marguerite de Bronze, mariée à Mathieu de Brunel de Serbonnes, contemporaine de Jacques Clément et de surcroît maîtresse d'Henry III, dans ce petit village où tout le monde se connaissait, a pu être influente afin que Jacques Clément puisse approcher le roi avec autant de facilité…

S'en suivront les dispositions testamentaires d'Henry III qui mourra le lendemain en nommant son neveu Henry IV futur roi de France, ce dernier étant prêt déjà à prendre d'un coup Paris et le pouvoir. Car « Paris vaut bien une messe… »

PARTANT DU 18ème SIECLE…

La Châtelaine Marie-Cécile de Brunel de Serbonnes

Les générations se suivent, l'histoire aussi… Louis François de Brunel, écuyer, Seigneur de Serbonnes et de Varennes, épouse Marie-Cécile née Tarin de Michery en 1769.

Recommandable par ses vertus et sa grande piété, uniquement occupée des devoirs qu'elle avait à remplir envers son mari, **Marie-Cécile de Brunel de Serbonnes** allait faire sien du rôle qui lui incombait au sein du village. Assurer son soutien aux plus démunis, visitant les malades et ne faisant aucune différence envers ses propres enfants et ceux du personnel, ainsi était dame Marie-Cécile.

Mais la révolution française tonne. « Mort aux châteaux, paix aux chaumières » dira le slogan. Ainsi, l'acharnement s'abattra inévitablement sur cette famille, une guerre étant engagée envers la noblesse.

En vue d'une carrière diplomatique, Marie-Cécile de Brunel avait déjà envoyé son fils cadet Louis Mathieu en Angleterre aux moments des émeutes du peuple en 1790. Elle échangeait donc une correspondance toute normale avec ce dernier. Mais le contexte dans cette époque également fort conflictuelle amena un employé des postes de Pont-sur-Yonne à dénoncer le fait au comité révolutionnaire de Pont qui pratiqua une perquisition à Serbonnes, y découvrit les correspondances et arrêta sur le-champs Marie-Cécile. La population Serbonnoise en émoi décida de mettre en action une justice locale.

« Le Conseil Général de la commune de Serbonnes expose que la citoyenne Brunel, mise en arrestation le 11 Germinal de l'an 2, a droit à la reconnaissance des citoyens de cette commune. Cette citoyenne n'a cessé de tous temps de contribuer de son temps et de ses biens aux soulagements des infortunés. Elle s'est toujours montrée obéissante aux lois et à en juger par les sentiments que nous lui connaissons, elle ne saurait être coupable.
En conséquence, nous demandons, au nom de la commune, que ceux à qui il appartiendra veulent bien compter pour quelque chose les réclamations de ses concitoyens, qui la réclament sur leur responsabilité. Nous réclamons, si elle est coupable, qu'on nous la rende pour être livrée à la sévérité des Lois. Si elle est innocente, nul inconvénient.
Le procès-verbal de la levée des scellés mis sur ses papiers porte qu'on n'a rien trouvé qui compromette les intérêts de la République, ce qui nous fait espérer qu'incessamment on nous rendra une femme vraiment utile par son zèle pour secourir l'humanité.
Fait en la Maison Commune, Décadi 30 Germinal de l'an 2 de la République, une et indivisible.
Signé : Maurisson (maire), JL Catinot, Martin, Vidot, Dubecq, Roblot, A.Gaudaire »

Malgré la mobilisation en sa faveur des habitants de Serbonnes, elle fut conduite à la prison de Sens pour avoir, selon les accusations, favorisé l'émigration de son fils et échangé des correspondances. Même si rien n'a été trouvé compromettant les intérêts de la République, elle fut déférée devant le tribunal révolutionnaire de Paris et condamnée à mort le jour même (18 juillet 1794) à l'âge de 49 ans, quelques jours avant Robespierre.

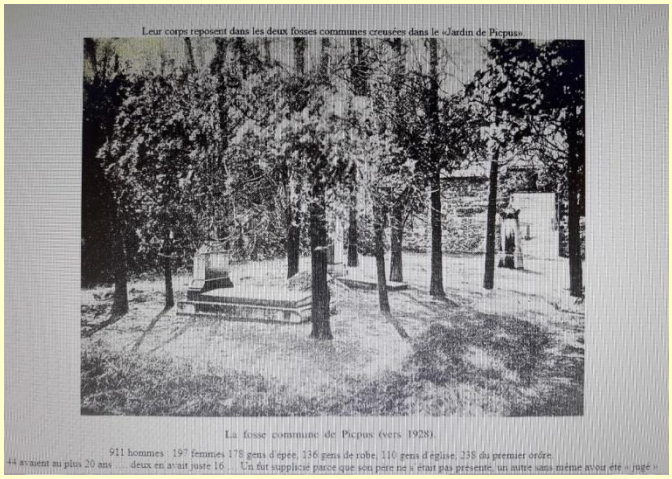

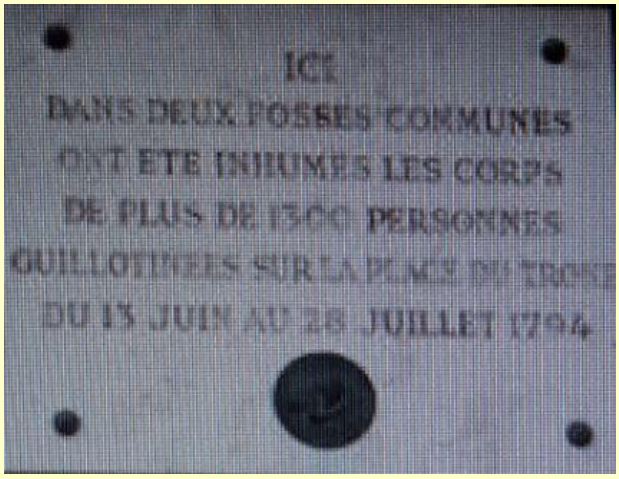

Décapitée et jetée dans la fosse commune du cimetière Picpus, Marie-Cécile laissa dans le cœur des gens de Serbonnes le souvenir d'une personne empreinte d'une grande bonté et un désarroi profond chez Louis Mathieu qui ne reviendra jamais à Serbonnes, s'enfoncera dans le chagrin et mourra à la Trappe en Westphalie en 1802, l'année même du décès de son père…

PARTANT DU 20ème SIECLE…

La Châtelaine Catherine de Brunel de Serbonnes

Loin des tumultes révolutionnaires, la famille aristocratique de Serbonnes coule une période plutôt heureuse en cette fin de 19ème siècle où quiétude et bonheur simples rythment avec romantisme, dont l'époque a envahi les us et coutumes.

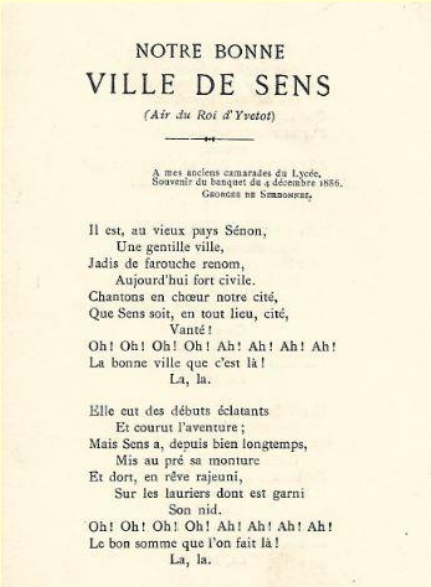

NOTRE BONNE

VILLE DE SENS

(Air du Roi d'Yvetot)

A mes anciens camarades du Lycée,
Souvenir du banquet du 4 décembre 1886.
GEORGES DE SERBONNES.

Il est, au vieux pays Sénon,
Une gentille ville,
Jadis de farouche renom,
Aujourd'hui fort civile.
Chantons en chœur notre cité,
Que Sens soit, en tout lieu, cité,
Vanté !
Oh ! Oh ! Oh ! Oh ! Ah ! Ah ! Ah ! Ah !
La bonne ville que c'est là !
La, la.

Elle eut des débuts éclatants
Et courut l'aventure ;
Mais Sens a, depuis bien longtemps,
Mis au pré sa monture
Et dort, en rêve rajeuni,
Sur les lauriers dont est garni
Son nid.
Oh ! Oh ! Oh ! Oh ! Ah ! Ah ! Ah ! Ah !
Le bon somme que l'on fait là !
La, la.

Etc…

Georges de Brunel de Serbonnes 1844/1922

Petite fille de Georges de Brunel de Serbonnes (*fondateur et directeur de la compagnie d'assurance l'Abeille, chansonnier et poète),* fille de Henri de Brunel de Serbonnes (*médecin auprès des hôpitaux de Paris*), née de Brunel de Serbonnes, **Catherine** devait connaître dès son plus jeune âge un brusque destin en ce début de 20ème siècle.

Sa mère Madeleine, en vue d'informer son époux Henri de Brunel de Serbonnes, parti au front, du bon rétablissement de leur fille qui était gravement malade, lui fit parvenir un télégramme. La mémoire conservera que l'écriture relatant la bonne nouvelle ne put permettre une lecture correcte. Aussi, Henri de Brunel comprit-il qu'il s'agissait là de bien mauvaises nouvelles et prit d'urgence le train qui lui permettrait d'être au plus vite auprès de sa fille. Ce train dérailla malheureusement et ne permit jamais à Catherine de revoir son père.

Catherine de Brunel de Serbonnes

Madeleine et Henri de Brunel de Serbonnes

Dernière descendante de ce nom, fille unique par conséquent, **Catherine de Brunel de Serbonnes** nait à Saumur en 1917. Devenue une jeune femme brillante, elle rencontre en 1939, sur les bancs de sciences politiques, Raymond Janot, celui qui allait devenir son époux. Ceci en dépit du non enthousiasme de sa famille de Serbonnes quant à ce projet d'union. Car effectivement, Raymond entrait de plain-pied dans une vieille famille de l'Yonne. Et si celle-ci n'était pas enchantée, elle accepta, au regard du bonheur naissant du jeune couple, cette union.

A son bureau de la RTF Avenue de Friedland

L'Histoire retiendra, qu'après avoir été Conseiller Juridique au cabinet de Vincent Auriol, Conseiller Economique du Général De Lattre, Conseiller d'Etat, la rencontre en 1958 avec le Général de Gaulle organisée par Georges Pompidou, marquera un tournant dans la vie de Raymond Janot qui sera porté aux plus hautes sphères de l'Etat.

Dès lors, il allait jouer un rôle fondamental dans la rédaction de notre actuelle constitution, inspirant, préparant, coordonnant l'élaboration de ses textes et de ses principes. Le Général de Gaulle fit de lui son Secrétaire Général de la communauté et la confiance qu'il lui accorda le porta en 1959 à la présidence de la radio télévision française nommée RTF. Pour la petite histoire, c'est Raymond qui introduisit en 1960 le célèbre « rectangle blanc » destiné à attirer l'attention des parents sur le caractère osé de certains films au moment où la vente de postes de récepteurs prit son véritable essor.

Maire de Serbonnes depuis 1947, Conseiller Général en 1959 puis Président en 1989 du Conseil Régional de Bourgogne à l'âge de 72 ans, Raymond en son temps, a fait beaucoup pour la commune de Serbonnes, dont l'installation de l'eau.

La cérémonie de mariage eut lieu au château de Serbonnes tout au début de la seconde guerre mondiale. D'ailleurs, en tant que fille unique, le « Petit Varennes », Catherine le recevra en cadeau de mariage.

Mais Raymond, à la suite de la cérémonie, ne resta que trois jours sur place et ne retrouva son épouse qu'en 1943, trois ans après en avoir été séparé.

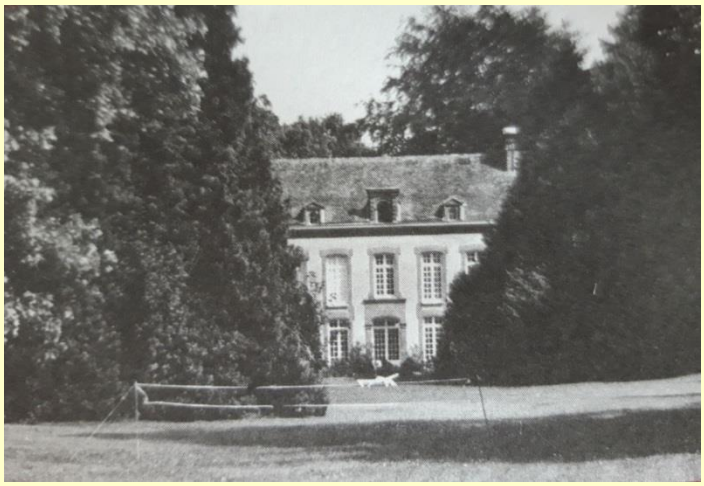

Place de l'Eglise à Serbonnes

Pendant ce temps, dans les méandres de cette seconde guerre, Catherine Janot devenue joueuse d'un terrible jeu, sans expérience, résistante sans bénéfice escompté ni gloire et sans l'ordre d'aucun chef, s'est vouée à son pays.

En effet, Catherine, engagée entre-temps dans la résistance, après qu'un beau jour, un aviateur canadien eut atterri chez des fermiers, la famille Grellet à Serbonnes, puis emmené au château afin de le faire rapatrier, ne se départit jamais de ce combat le temps que dura la guerre.

Membre des réseaux Bourgogne, Comète et Vélite-Thermopyles, Catherine Janot s'occupait notamment d'un réseau d'évasion d'anglais.

En pleine période de cette guerre donc, pendant que Madeleine, sa mère, gérait l'occupation forcée d'une centaine d'allemands installés au château et que Catherine fonçait, avec toujours dans l'objectif de lutter contre l'occupant et sauver quelques vies humaines, Raymond Janot lui, était fait prisonnier et envoyé en France.

C'est par le biais d'un allemand, Paul Fuchs qui maudissait cette guerre et luttait contre en se rangeant du côté des résistants, qu'elle put ainsi obtenir des marks allemands qu'elle enverrait afin d'aider à l'évasion de son mari en les mettant dans de petits sacs de cellophane à l'intérieur de pots de miel durci. Fuchs lui ayant demandé toutefois si l'évasion de son mari risquait de mettre des vies allemandes en danger, Catherine lui certifia que non, qu'il s'agissait de la procuration de faux papiers et d'achat de billets de chemin de fer.

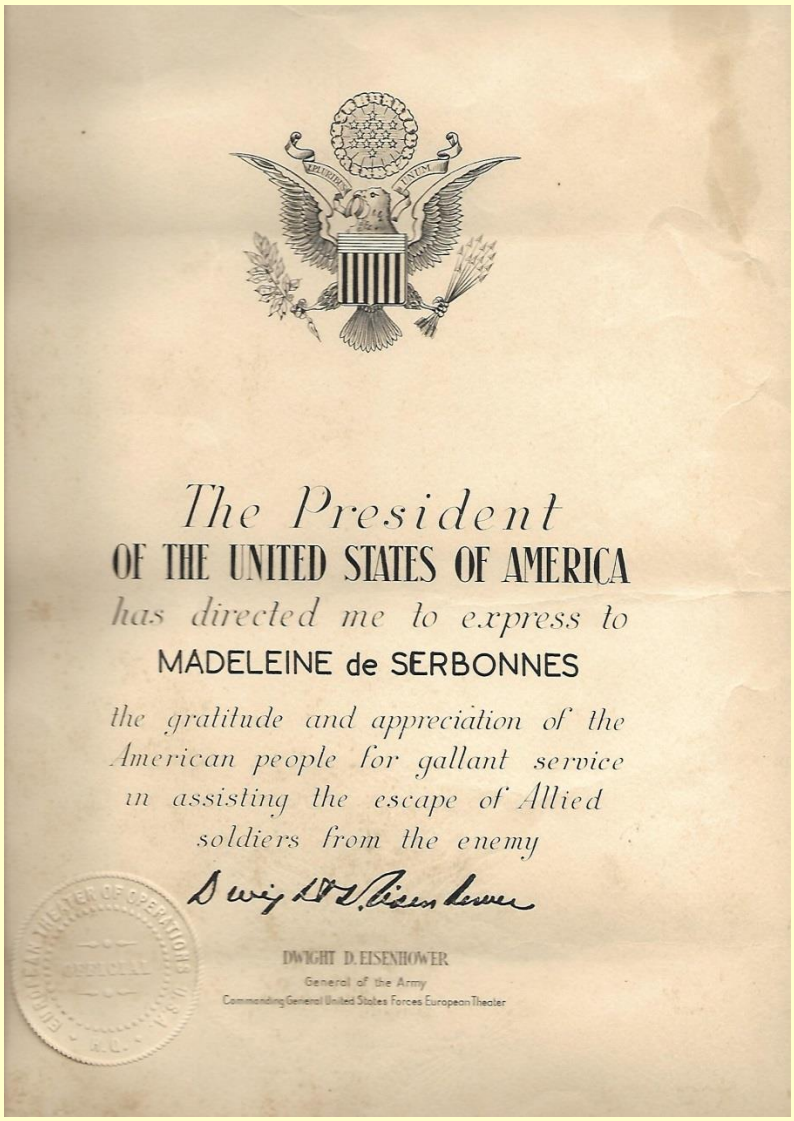

The President
OF THE UNITED STATES OF AMERICA
has directed me to express to
MADELEINE de SERBONNES
the gratitude and appreciation of the American people for gallant service in assisting the escape of Allied soldiers from the enemy

Dwight D. Eisenhower

DWIGHT D. EISENHOWER
General of the Army
Commanding General United States Forces European Theater

Distinction du Président Dwight D. Eisenhower

Raymond Janot s'évada. Le couple, après s'être rejoint à Paris, repartit sous un autre nom où combat de l'ombre, déplacements et actions firent partie de leur quotidien jusqu'en 1944. Car après avoir traversé les Pyrénées puis l'France, c'est en Algérie qu'ils arrivèrent pour s'engager tous deux dans les F.F.L. Catherine devint conductrice d'ambulance jusqu'à ce que Raymond, engagé dans les commandos de France, fut blessé à la joue après avoir reçu une balle et dut être rapatrié.

Commença alors la carrière politique que nous lui connaissons. Commença, à partir de là, pour Catherine et Raymond Janot une nouvelle vie.

Catherine Janot, pendant toutes ces années, suivit et soutint son époux, malgré une certaine méfiance à l'égard de l'activité politique, se consacrant elle-même pour une part importante de ses activités à des actions caritatives. D'ailleurs, Raymond ne reconnaîtra t'il pas qu'elle était l'un des rares êtres à avoir toujours mis en conformité ses actes et ses pensées !

Quatre enfants naquirent dans le foyer Janot à partir de 1955 apportant enfin un peu de joie et colorant les années 1970. Le château gardait une porte ouverte sur le village.

Catherine et Raymond Janot et leurs 4 enfants

En 1991 en famille à Serbonnes

D'ailleurs, les enfants, selon un rituel bien rôdé, étaient mis à contribution lorsque Pâques approchait. Plusieurs jours avant, ils œuvraient déjà à la préparation de paquets de gâteaux, à l'achat de chocolat et décoration en peinture de nombreux œufs durs. C'est, disséminés dans le parc du château, porte grande ouverte le jour venu, que ces friandises et sujets de toutes sortes faisaient l'objet d'une recherche assidue et enjouée de la part des gamins de Serbonnes, qui s'en souviennent peut-être encore.

Ainsi va le flux de l'existence. Nous ne tournons pas les pages, il se trouve qu'elles se tournent, dira Raymond Janot…

Mais laissons les grilles du Petit Varennes se refermer tout doucement. Des petites mains s'agitent, l'atmosphère se charge de bonne humeur, les pièces se parent de cette grandeur qui continuera d'exister au-delà des temps. Dans quelques jours, Etienne Janot, l'un des derniers descendants de la famille, se marie au château. L'escalier des siècles va de nouveau déployer son tapis rouge.

Petits enfants de Catherine et Raymond, enfants d'Eve et de François, Sarah, Etienne et Antoine Janot ont pour ambition de faire leur, la mémoire vivante que sont les lieux de ce qui était l'un des fiefs de Serbonnes.

Arielle Godard

Réf : Marie-Françoise Peteuil : Serbonnes 1643-1856 « des vies au village »
Marie-Françoise Peteuil : Le lieu de Jacques Clément
Marcel Le Clère : Un très ancien village de l'Yonne Serbonnes édi. Yser

Loisirs et nature

Nous avons testé pour vous les bords de l'Yonne de Serbonnes à Villeneuve-sur-Yonne, aller – retour !!!

Depuis quelques temps, cette randonnée à vélo nous démangeait. On nous parlait si souvent de cette voie verte. Alors allons-y !

De bon matin, le temps n'étant pas très beau, les K-ways étaient de sortie. Nous sommes partis en direction de Pont-sur-Yonne par le chemin de halage GR2 (sentier de Grande Randonnée balisé rouge et blanc). En partant de Serbonnes, c'est sans aucune difficulté que l'on se laisse glisser le long de l'Yonne à contre-sens de la rivière. Le chemin de halage est en bon état mais cela ne durera pas. Nous vous conseillons pour ce genre de randonnée un VTC ou un VTT.

Nous sommes à Sixte et voyons déjà les maisons de Pont-sur-Yonne. Nous passons sous la N6. Lorsque nous quittons le GR2 qui se dirige vers Gisy-les-Nobles, notre chemin se rétrécit pour devenir un sentier étroit se rapprochant de la route nationale. Mais notre rivière avec ses méandres nous éloigne vite du bruit de la circulation. Sortis de Villeperrot et après avoir franchi le barrage, notre sentier devient chemin puis piste goudronnée. Rapidement, nous atteignons Sens dont les futurs aménagements quai de Nancy devraient faciliter et parfaire cette promenade. Dommage que le quai du Docteur Schweitzer ne soit pas doté d'une passerelle. Après ce passage, piste cyclable et chemin nous permettent d'accéder à Villeneuve-sur-Yonne aisément, d'y trouver gîte et couvert assez facilement si vous avez retenu auparavant.

Le chemin de retour !!! Prenez votre temps, regardez notre campagne. Les paysages sont merveilleux et plus encore à vélo où la circulation est favorable à la flânerie.

A bientôt pour d'autres aventures !

Gérard Flahaut

EVASION CULTURELLE

Impressions de voyage à Ningbo (Chine) par Corinne Grellet

La Chine devient une destination qui suscite l'intérêt de plus en plus de voyageurs venant des quatre coins du monde. C'est aussi un des marchés les plus dynamiques et incontournables dans le monde des affaires.

La ville de Ningbo est réputée au niveau du commerce international du fait de son immense port. Elle est idéalement située sur la côte est chinoise, non loin de Shanghai. C'est l'endroit parfait pour le transport long-courrier avec l'Amérique du Nord et du Sud ainsi qu'avec l'Océanie. Jusqu'à maintenant, des liens commerciaux ou de transport ont été établis avec plus de 600 ports dans plus de 100 pays et régions du monde. Inutile de vous dire donc que c'est le lieu stratégique en Chine pour organiser les exportations et importations.

C'est donc dans ce contexte que je me suis rendue à Ningbo dans le cadre de mon travail. Arrivée à destination, je découvre une mégalopole dont les gratte-ciels modernes contrastent avec des bâtiments plus traditionnels. Ce sont plus de 5 millions d'habitants qui grouillent dans ses rues animées et bigarrées.

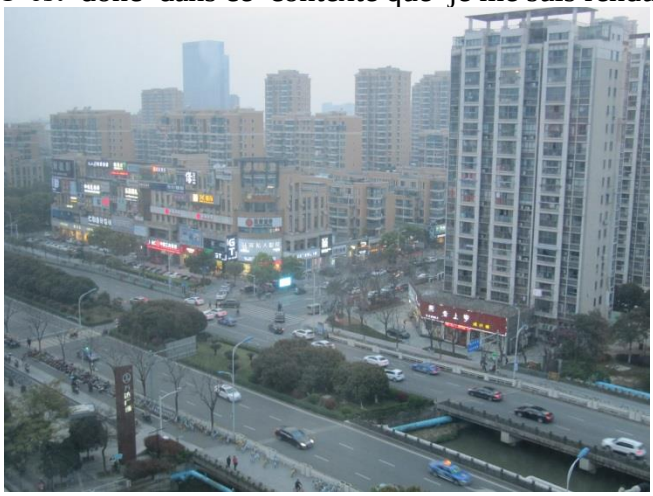

La première constatation que je fais au centre de la ville est cette espèce de brouillard permanent qui règne sur la ville. Le soleil a vraiment peine à percer et une odeur particulière est constamment présente. Le quartier est rempli d'industries et je comprends mieux pourquoi beaucoup de chinois portent des masques pour se protéger…

A l'heure de pointe, le trafic est dense dans la ville. La conduite est très agressive, chacun essaie de frayer son passage sans forcément respecter les codes de la route ou signalisations et le klaxon est très utilisé… Au milieu de tous ces véhicules, énormément de bicyclettes et scooters font du slalom. Il est vraiment impressionnant de voir le long des boulevards des kilomètres de vélos et scooters mis à disposition de la population. Ces engins roulent partout : routes, trottoirs, passages piétons, tout est permis !

Bizarrement, peu de gens se déplacent à pieds. Il faut dire que la location des vélos ne coûte vraiment pas cher et les chinois utilisent beaucoup ce moyen de locomotion pour aller travailler.

Durant le peu de temps libre à ma disposition, j'ai pu visiter le **Musée d'histoire de Ningbo**. 7000 ans d'histoire sont retracés et l'exposition est bien aménagée :

- Au premier étage, on y découvre un nombre important d'objets traditionnels, essentiellement orientés sur la vaisselle et pièces de décoration.

- Au deuxième étage, c'est l'exposition principale du musée retraçant l'histoire de Ningbo depuis la culture de Hemudu jusqu'à celle de la République de Chine. Elle se concentre sur les cultures anciennes, l'expansion de la ville, le commerce et ses hommes d'affaires. Une grande quantité de plans, photographies historiques et modèles sont présentés.

- Au troisième étage, il nous est présenté les coutumes de Ningbo. Des modèles en cire, des reconstitutions de bâtiments et des techniques modernes sont utilisées pour montrer une rue commerçante traditionnelle de Ningbo.

Quelques photos prises à l'intérieur du musée :

Jarres traditionnelles

Reconstitution de la ville avant la construction des buildings

Poissonnier dans la reconstitution de la rue commerçante

Chaise de mariage pour amener la mariée à la cérémonie

Ce musée est très instructif et apprend beaucoup sur l'évolution de la ville.

Autre endroit à découvrir au sud de la ville : le **lac Dongqian.** C'est le plus grand lac naturel de la province (20 km²) et permet de sortir de la ville industrielle. C'est un lieu magnifique et paisible : on peut se promener le long des rives, faire un tour en bateau ou profiter des cafés et hôtels localisés sur les berges. On peut y passer une journée paisible en famille ; d'ailleurs, il est préférable d'éviter les jours fériés nationaux car les habitants de Ningbo aiment venir s'y ressourcer et pratiquer la pêche. Il s'agit en fait de la zone touristique par excellence de Ningbo. J'ai beaucoup aimé ce lac relaxant entouré de montagnes.

Ningbo étant une ville portuaire, les spécialités culinaires sont donc composées de poissons et crustacés. J'ai été très étonnée d'aller dans des restaurants proposant ces spécialités qui offraient le choix des produits vivants en entrant afin de pouvoir ensuite les déguster dans notre assiette une heure après… Au moins, on a l'assurance que les plats servis sont frais. C'était vraiment excellent !

Je n'ai malheureusement pas eu le temps de visiter d'autres lieux de Ningbo. Par contre, j'ai beaucoup appris au contact de ses habitants et ce serait presque faire injustice à une forte culture identitaire que de ne pas en parler.

Le gros avantage du voyage en indépendant est de pouvoir mieux appréhender la culture et les coutumes. Premier obstacle : la langue. La barrière est bel et bien là : il n'est pas rare dans un magasin ou un restaurant de se retrouver confronté uniquement à du chinois... Pas un seul mot d'anglais n'est parlé ni compris. Du coup, même la tâche la plus simple devient compliquée à réaliser et on apprend à utiliser des gestes pour essayer de se faire comprendre. Une chance, j'étais souvent accompagnée de ma collègue chinoise habitante de Ningbo !

J'ai constaté que les Chinois adoraient leurs enfants. Je ne sais pas si c'est un héritage de la politique de l'enfant unique (qui n'existe plus de nos jours) ou autre chose mais force est de constater qu'ils dirigent leurs parents par le bout du nez. Du reste, dans les coins touristiques, le marketing est totalement axé sur les enfants car si vous arrivez à convaincre l'enfant, vous avez généralement gagné.

Autre constatation qui m'a surprise : les chinois sont nombreux et pour survivre, ils doivent faire leur propre place. Et ils le font en poussant ! Dans une file d'attente, pour monter dans un avion, pour voir un monument, pour commander au restaurant, ils le font tout le temps… Cela semble normal, c'est assez choquant pour la petite française que je suis…

Dans la rue, il n'est pas rare d'entendre un raclement de gorge suivi d'un crachat jeté nonchalamment sur le trottoir ou dans un buisson pour les plus « polis ». Les chinois considèrent qu'il faut expulser de son corps les choses qui sont impropres. Du coup, cracher n'a rien de malpropre, au contraire.

Autre déconvenue : à mon arrivée en Chine, je n'avais plus accès à Google (y compris mes emails personnels gmail) ni aux réseaux sociaux. En fait, le gouvernement chinois contrôle plusieurs choses dont le web. C'est assez déstabilisant et on se sent complètement perdu sans ces accès…

Par contre, il faut reconnaître que les chinois sont serviables et souriants. Ils proposent spontanément leur aide si besoin même si en raison de la barrière de la langue, cela ne fait pas forcément avancer la situation…

Que cela soit les choses agréables ou potentiellement « choquantes » pour nous Occidentaux, l'essentiel est que cela nous ouvre l'esprit. Venir en Chine est vraiment un appel du pied pour commencer à imaginer qu'il y a d'autres façons de vivre et de raisonner dans le monde.

INFORMATIONS PRATIQUES

Leçons de civisme dans le village

Le respect de soi, des autres et de son lieu de vie

En vertu de l'arrêté n° DDAS/SE/2005/478, les bruits de tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses… sont tolérés dans la commune de Serbonnes :

- **De 8 h 30 à 12 h et 14 h 30 à 19 h 30 en semaine**
- **Dimanche matin de 10 h à 12 h**
- **Eviter le dimanche après-midi et jour férié.**

Tout propriétaire est tenu d'assumer le ramassage des déjections de son chien en tous points publics tels que les jardins, les trottoirs, les pelouses et voiries pour le bien-être de tous dans la commune.

Les arbres, branches et racines qui avancent sur le sol des voies publiques doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires. Idem pour les limites séparatives de deux propriétés privées.

Les Serbonnois aimeraient marcher (se réfugier) sur les trottoirs sans être gênés par les véhicules qui y stationnent.
De même, ils aimeraient ne pas être agressés par les aboiements intempestifs des chiens.

PREVENTION CHENILLE PROCESSIONNAIRE

Période critique du printemps à l'automne. Un traitement par insecticide spécial peut être appliqué par des professionnels avant l'hiver et sera à renouveler tous les ans.
Les poils de la chenille processionnaire sont urticants, il faut donc prendre toutes les précautions possible comme :

- Laver soigneusement les légumes du jardin
- Arroser la pelouse pendant quelques jours avant de la tondre pour que les poils urticants soient entrainés dans le sol
- Ne pas laisser jouer les enfants à proximité d'un arbre atteint et faire attention avec les animaux domestiques

MOTS FLECHES

				Métal qui fixe → Coupe d'Afrique des nations ↴					
↱ ... ou démon	Nuageux ou ensoleillé ↓	Légèrement frisés ↓	Ruisseau Pyrénées Atlantiques ↓	Région Toulousaine ↓		Contraire Externe ↓	Venu au monde → Mèche rebelle ↓		
Vacances sans famille →								↑ L'… et l'autre Bal du 14 juillet ↓	
Institut Nanosciences et Cryogénie →					Nombre Premier Probable → Code délivré par l'INSEE ↓				↑ Manche au tennis Marque d'huile en pharmacie ↓
Art de former →									
Bouquiné →			Essence de bois exotique →				A été en capacité de →		
100 mètres carrés ↳	Sont de côté →								
			Contraire d'avant ↓		Supports d'une balle de golf ↓		Article défini →		
Meuble à rêver ↓	Etat de bien être complet → Olympique Lyonnais ↓						Fleuve africain ↓		Pluriel de un et une ↓
		Lutte Ouvrière ← / Restaurant inter entreprise →				Maison des oiseaux → Soin du linge en … ↓			
		Je tu … ← / Renommer par vote →							
	Conj. de Coordination → Qui nous appartient ↴			Pas propre → Prendre une douche ↓					
Outil pour couper ↓					Forme de poésie ↓		5 en Romains ←	Transpiration ↓	Relie une rue à une autre ↲
	↱ 25 décembre								
	Penser en dormant → Logarithme ↓						Grandeur Nature ↓		Elever une statue ↲
			← Oléron ou Ré						
		← A l'intérieur de							← Lupin

RECETTE DE CUISINE

Salade d'été

Temps de préparation : 15 minutes
Temps d'attente : 30 minutes

Ingrédients (pour 4 personnes) :

- 200 gr de crevettes fraîches
- Quelques feuilles de basilic
- Huile d'olive
- Lardon de saumon fumé
- La moitié d'un bocal de féta salakis
- 2 avocats
- Un melon
- 4 tomates

Préparation de la recette :

Découper les ingrédients en petits dés. Incorporer la féta, le saumon et les crevettes et ajouter le basilic.

Mettre un filet de citron pour que l'avocat ne noircisse pas et rajouter un brin de basilic pour la décoration avant de servir.

Mettre ½ heure au frais avant de servir.

Etat Civil

Naissances

Bienvenue à :

GIRARD Léa Corinne Agnès née le 15/11/2017
LEFEBVRE Tyllian Sébastien Marcel né le 15/11/2017
DALLA CIECA Lucie Alice née le 19/11/2017
TRINQUIER Johanna Léonne Christine Géraldine née le 14/12/2017
LEY CARMONA Charly Francis Gérard né le 25/01/2018
JOLY William Jérémy Jack né le 29/05/2018

Mariages

Toutes nos félicitations à

AUGE Michel Lucien et GUERCHET Hélène Jeanne le 20/03/2018
DE SAINT OURS Renaud Claude Hervé et DOLECKI Jérôme Edouard Antoine le 24/03/2018

Décès

Toutes nos condoléances à sa famille

HERMIER Jacques André décédé le 25/04/2018

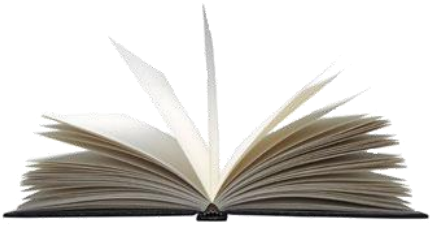

Solutions Mots fléchés

A	N	G	E	■	C	L	O	U	S
■	■	■	■	■	A	■	■	N	E
■	C	O	L	O	N	I	E	■	T
■	I	N	A	C	■	N	P	P	■
■	E	D	U	C	A	T	I	O	N
■	L	U	■	I	P	E	■	P	U
■	■	L	A	T	E	R	A	U	X
A	R	E	■	A	■	N	■	L	E
■	■	S	A	N	T	E	■	A	■
L	O	■	R	I	E	■	N	I	D
I	L	■	R	E	E	L	I	R	E
T	■	N	I	■	S	A	L	E	S
■	N	O	E	L	■	V	■	■	■
S	■	T	R	A	V	E	R	S	E
C	■	R	E	V	E	R	■	U	■
I	L	E	■	E	R	I	G	E	R
E	N	■	A	R	S	E	N	E	■

Secrétariat de Mairie
Tél : 03.86.67.11.25
mairie-serbonnes@wanadoo.fr
www.mairie-serbonnes.com
Heures d'ouverture :
lundi, jeudi, vendredi de 9 h à 11h30
Mardi de 13 h 30 à 17 h 30
Samedi de 9 h à 11 h

Point Poste/Dépôt pain/Française des Jeux
Bureau de tabac 'Lion d'Or'
Ouvert les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi
de 7 h à 20 h sans interruption
Ouvert le dimanche de 8 h à 13 h
Fermé le mardi

Paroisse

Les messes sont célébrées aléatoirement dans les différentes communes de la paroisse. Pour connaître les horaires et églises de célébration, vous pouvez consulter le site de la paroisse St Louis à l'adresse web suivante :

www.yonne.catholique.fr/saint-louis/

Au fil de l'Yonne est édité par la mairie de Serbonnes. Le numéro est tiré à 350 exemplaires.
Directeur de Publication : P. Gourlin Rédacteur en chef : P. Gourlin
Commission Rédaction : H. Bonamy, G. Flahaut, A. Godard, C. Grellet, O. Martin – Photos : H. Bonamy, G. Flahaut, A. Godard, C. Grellet - Tous droits réservés
Conception graphique/saisie/PAO : C Grellet. Imprimé par la mairie de Serbonnes